PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01351839

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	12/11/2026	26002272

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) ARD, ARG

7.1.2.e.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Rétracteur de ceinture de sécurité endommagé ou ne fonctionnant pas correctement C

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035T101

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE DU VAL DE L'ILLE

(3) COORDONNÉES : ZA LA MONTGERVALAISE II
35520 LA MEZIERE
Tél : 02.99.13.16.96 - Fax : 02.99.13.16.95

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1262

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GS-329-YE (F)	09/12/2023	09/12/2023

Marque	Désignation commerciale
AUDI	Q2

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WAUZZZGA8RA024731	M1	VP

Type / CNIT	Energie
M10AUDVP1124960	GO

Document(s) présenté(s) : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

104434

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	1 %		2 %	
Forces verticales :	897 daN		533 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	346 daN	315 daN	225 daN	202 daN
Déséquilibre (<20%) :	9 %		11 %	
Forces de freinage (efficacité) :	346 daN	315 daN	225 daN	202 daN

Taux d'efficacité global (≥58 %) : 76 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 22 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.9 % -1.8 %